

CHÂTEAUNEUF

LA LETTRE DU MAIRE **INFO**



Printemps 2011

Sommaire

La Vie Municipale4

La Vie Économique.....13

La Vie Environnementale ..14

La Vie Culturelle.....16

La Vie Sportive18

La Vie Sociale & Festive.....19

La Vie Éducative22

État civil.....26

Agenda27



Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau
06 740 Châteauneuf
Tel : 04 92 603 603
Fax : 04 92 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public:

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 17 h
le vendredi : de 8 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 16 h

Responsable de la rédaction :
Jean-Pierre Maurin

Réalisation :

Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

Photo de couverture: Marcel Jolibois
Édité en avril 2011

Distribué à titre gratuit à 2000 exemplaires
Photos non commerciales

Tous nos remerciements à ceux qui ont
contribué à l'illustration de ce document
Imprimerie Zimmermann à Villeneuve-Loubet
imprimé sur papier recyclé

Notre horizon

La nature à respecter.

La Commune de Châteauneuf étale ses 900 hectares dans un paysage collinaire, dont le bassin versant est la Brague, petit fleuve côtier qui prend sa source au pied du village historique.

La nature a façonné nos paysages, les hommes y ont établi leur habitat, tantôt groupé, tantôt dispersé, donnant à notre territoire cette image d'aujourd'hui.

Dans notre pays méditerranéen, depuis les temps les plus anciens, les hommes ont pris grand soin de l'eau. Elle est récupérée dans le village et stockée dans des cuves voûtées sous chaque maison ; elle est guidée vers des points d'eau pour abreuver les animaux ou pour y laver le linge ; les petits vallons sont « caladés » pour réduire l'érosion des sols, la terre est une richesse, il faut éviter qu'elle s'échappe... En été l'eau se fait rare, en automne et au printemps l'eau devient généreuse ! Les hommes connaissent les excès et les impétuosités de l'eau et s'emploient à les dompter !

Aujourd'hui l'eau coule du robinet, les machines à laver ont détrôné les lavoirs, des vallons limitrophes sont comblés et complantés d'une haie arbustive, les murs de clôture bordant les routes et chemins sont rehaussés en oubliant les barbacanes, les terrains sont clôturés, les eaux de ruissellement canalisées, les talwegs sont en jachère et parfois bordés de deux grillages, les zones d'expansion naturelle des crues ignorées...

Quand de violentes précipitations pluviales viennent nous remémorer notre climat méditerranéen, alors les routes ressemblent à des torrents, les obstacles canalisent l'eau vers le voisinage, les murs ne résistent pas à sa pression, les piscines se noient, les habitations s'inondent, les voitures les plus aventureuses, incommodées par l'humidité, s'immobilisent, les poubelles se prennent pour des bateaux ivres...

L'eau poursuivra son cheminement dévastateur jusqu'à ce que nous apprenions à nouveau à la dompter !

Jean-Pierre Maurin



La naturo à respeta.

La coumuno de Castèunòu estènde sei 900 eitaro dins un païsage de couolo que lou bassin que recebe l'aigo es la Brague, flumenet coustié que lou sourgènt es au ped dóu vilage.

La naturo a gaubeja nouostrei païsage, leis ome li an establi lei siéu oustau un cop agroupo, un cop escaraia, es ansin que si vèi nouostre territòri encuei.

Dins nouostre païs mieterrau despuei lei tèms lei mai ancian leis ome an pres grand suen de l'aigo. Es recoubrado dins lou vilage, emmagasinado dins de tino souto cade oustau; counducho dins d'endré pèr abéura lei bèsti vo pèr faire la bugado; lei riéu soun calada afin que l'aigo noun carrejo la terro, la terro es richesso, fau tout faire pèr pas que s'escape... L'estiéu l'aigo si fa raro, à l'autouno e au printèms n'i a à boudre! Leis ome counèisson lei demai e l'abrivamen de l'aigo e s'emplegon à lei dounta!

Encuei l'aigo raio dóu roubinet, lei machino an pres la plaço ei lavadou, la bugado si fa plus à la man, de valoun limitrofe soun ateri e lou plantum crèisse en pertout, lei muraio de barraduro bourdant lei routo e camin soun enaussado e de segur i a ges d'eiguiero, lei terren soun embaragna, leis aigo que raion soun canalisado, lei valat soun en estouble e de fès bourda pèr doui grasihage, lei zouno d'expandimen deis eigado degun en fa cas...

Quouro de raia venon nous remembra lou tèms que fa sus lei bord de nouostro mar, alor lei routo devenon de tourrènt, l'aigo pòu plus passa doun vòu e va doun pòu, lei muraio s'aclapon, lei nadadou si negon, lei demouranço si subroundon, lei veituro que cregnon l'umedita fan plus avant, lei bourdihé si prenon pèr de barco novo...

L'aigo va persegui soun caminage destrùssi fin qu'apreguen mai à la dounta!

Jean-Pierre Maurin

Nature must be respected.

The Commune of Châteauneuf occupies its 900 hectares in a hilly countryside where the Brague, a small tributary coastal river whose source is at the foot of the historic village, flows down the lower slopes.

Nature has fashioned our countryside and people have established their homes here, sometimes grouped together, sometimes spread out, creating in the landscape the picture that we see today.

In our Mediterranean countryside, since the most ancient of times, mankind has taken great care of water. It was collected in the village and stored in large vaulted cisterns under each house. It was channelled to drinking troughs for the animals or to lavoirs for washing clothes. Stormwater channels were lined with stones to reduce erosion of the soil, the soil being of such value that it was essential to prevent its loss. In summer water was scarce, in autumn and springtime more plentiful. People knew the force and destructive power of water and worked to tame it.

Today we have water on tap. Washing machines have replaced the lavoirs, boundary drains have been filled in and hedges planted in their place, boundary walls border the roads which are often resurfaced omitting the water channels, drainage ditches are overgrown and often bordered by fencing on both sides, the natural flood planes are ignored ...

Then when we experience periods of violent and abundant rainfall to remind us yet again of our Mediterranean climate, our roads resemble torrents, obstacles channel rainwater onto our neighbours, our walls cannot resist the pressure, swimming pools overflow, houses flood, those cars venturing out are stalled by the damp and rubbish containers become like drunken boats

Water will follow its devastating course until we relearn once again how to manage it.

Jean-Pierre Maurin

Les délibérations du Conseil municipal font l'objet d'une publication sur le site internet de la Commune :
www.ville-chateauneuf.fr

La rubrique « l'essentiel des Conseils » présente la synthèse des délibérations majeures.

Séance du 13 décembre 2010

■ Bilan de la concertation publique et arrêt du PLU

La délibération du 30 avril 2009 qui prescrivait la mise en révision du POS est rappalée.

Les objectifs généraux de la révision étaient déclinés ainsi :

- ▶ affirmer la qualité du cadre de vie et de l'environnement communal en valorisant la proximité des grands espaces naturels, en identifiant et protégeant plus vigoureusement le patrimoine paysager et architectural communal,
- ▶ développer les fonctions économiques de Pré-du-Lac, dans un meilleur respect des voisinages résidentiels, en reconnaissant le secteur de Pré-du-Lac comme étant le moteur de la vie économique de la Commune et en prenant conscience des enjeux qui existent à cet endroit pour la mixité des fonctions, notamment pour la place de l'habitat dans le quartier, mais également des enjeux en terme de déplacements du fait de l'importance des voies de transit qui desservent le secteur,
- ▶ satisfaire les besoins en logements exprimés dans une perspective de maîtrise du développement de l'habitat pour limiter la consommation des espaces à caractère naturel.

La procédure du PLU a débuté par l'établissement d'un diagnostic territorial présenté en Conseil municipal et en réunion publique.

Plusieurs réunions d'association avec les Personnes Publiques Associées se sont également tenues aux phases Diagnostic, PADD et présentation du zonage et du règlement.

Une seconde réunion publique a porté sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Considérant les courriers et entretiens individuels, les présentations publiques réalisées, les réunions d'informations du Conseil municipal, le débat sur le PADD, le Diagnostic Territorial, cette première phase de concertation publique a été reconnue satisfaisante et conforme aux modalités de concertation.

Le Conseil municipal tire le bilan de la concertation publique et arrête le PLU.

■ Réseaux d'assainissement: contrôle des eaux parasites

Il est nécessaire de veiller au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement collectifs, comprenant à la fois les réseaux de transport et ceux de collecte. En effet ces réseaux ne doivent ni recevoir ni transporter les effluents d'eaux parasites.

Il convient donc de faire procéder à des tests à la fumée afin d'identifier la présence et les intrusions d'eaux parasites (eaux claires) dans les dispositifs d'assainissement.

Ces tests consistent en la réalisation d'inspections et de contrôle des circuits, pour vérifier leur bonne étanchéité et identifier d'éventuels raccordements directs d'eaux claires.

Une délégation de maîtrise d'ouvrage est donnée au SIVOM du canton.

■ Badge d'entrée à la Crèche « les Rudylou »

Pour sécuriser l'entrée des parents et des enfants dans la crèche, et éviter une attente importante des parents devant la porte, un système d'entrée automatique avec badges est mis en place.

Ces badges permettent donc un accès sécurisé, sans altérer la surveillance des enfants présents.

Le montant de la caution par badge est fixé à 20 €.

■ Acquisition d'une parcelle de terrain

En vue de l'élargissement du chemin du Pilon, Madame Bouis cède à la Commune une bande de terrain de 2 mètres de large sur la façade de son terrain, soit une surface de 212 m².

Cette acquisition permettra un élargissement du chemin du Pilon sur cette portion très étroite et dangereuse pour les piétons et les autres usagers.

En contrepartie, la Commune s'engage à construire le mur de soutènement après réalisation de l'élargissement.





Séance du 2 février 2011

Acquisition d'un appartement

Une propriété jouxtant le bâtiment principal de la Mairie faisait l'objet d'une déclaration de préemption pour l'agrandissement de la Mairie. Elle est à la vente.

Suite à l'estimation de France Domaines, cette partie de maison de village est proposée au prix de 175 000 €.

Il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section AM 126 appartenant à M^{me} et M. Chesta.

Pour cette acquisition, Il est par ailleurs décidé de solliciter les subventions les plus larges auprès du Conseil régional ainsi qu'auprès du Conseil général.

Acquisition de parcelles en vue de la réalisation de places publiques de stationnement

Les déplacements et le nombre de véhicules a augmenté de manière considérable dans le village historique. Ce phénomène aboutit à une saturation des espaces de stationnement existants dans cette zone urbaine.

La Commune souhaite donc réaliser des places publiques de stationnement.

L'acquisition des parcelles cadastrées section AL n° 83, 86 et 70 permettrait la création d'une quinzaine de places.

L'acquisition amiable de ces parcelles appartenant à M^{me} et M. Saint Olive et à M. Gabriel a été acceptée par le Conseil municipal.

Clôture de la ZAC des Mousquettes

La ZAC de Mousquettes créée en 1982 a autorisé la création de 11 360 m² de SHON ouverte à la réalisation de commerces et de logements.

À la faveur de la révision du POS le volet financier de cette ZAC est à clôturer; en effet aucune participation financière n'a été perçue depuis 1988, et tous les établissements publics ont été réalisés.

Après la suppression de la ZAC, les autorisations d'urbanisme générant une surface hors œuvre nette, seront de nouveau assujetties à la taxe locale d'équipement.

Séance du 17 mars 2011

Renforcement de réseau

La Commune doit réaliser des travaux importants de renforcement de son réseau d'eau potable sur la voirie départementale n° 4 reliant Valbonne à Plascassier.

Le coût des travaux s'élève à 532 863 €, il comprend les travaux, le financement, la reprise des branchements, les accessoires réseau, les imprévus et la maîtrise d'œuvre.

Ces travaux se feront dans le cadre de la délégation de service public avec un avenant concessif au délégataire

La Lyonnaise des Eaux. La durée résiduelle du contrat d'affermage est de 7 ans. L'augmentation du prix de l'eau portera sur 7 années et sera de: 0,15 € / m³ pour les usagers « eau domestique » et de 0,03 € / m³ pour les usagers « eau agricole ».

Les finances

Bien que la date limite de vote des budgets communaux ait été fixée au 30 avril 2011 pour des raisons de réforme de la fiscalité, le Conseil municipal s'est réuni le 17 mars pour une des plus importantes séances de l'année. Consacrée à l'examen des résultats de l'exercice clos, cette réunion fixe aussi le budget et les orientations de l'exercice 2011 en matière de taxes locales.

Comptes administratif et de gestion 2010

Rigoureusement identiques le compte administratif du Maire et le compte de gestion du comptable public, présentent en clôture de l'exercice 2010 un excédent de la section de fonctionnement de 1 285 699 € (report de 2009 compris).

Par délibération du Conseil municipal cet excédent est utilisé en partie (560 657 €) pour financer le besoin de la section d'investissement, le reste soit 725 042 € est reporté en recettes de fonctionnement de l'exercice 2011.

Budget primitif 2011

Toujours présentées en équilibre, les deux sections du budget communal, ont été votées par chapitre conformément au tableau en page 6.

► **À la section de fonctionnement**, la reprise du report de l'année 2010 (725 042 €) ajouté à l'excédent prévisionnel de l'année 2011 soit 469 709 € (différence entre recettes et dépenses), permet de constituer un auto financement de 1 194 751 €.

Le souci est permanent de maîtriser les dépenses de fonctionnement face à des recettes qui ont tendance au fil des ans à progresser plus lentement, voire s'amenuiser suite au désengagement des autres collectivités (État, Région, Département) ou tout simplement suite à la crise économique depuis 2008. À titre d'exemple, au chapitre des recettes de taxes, les droits de mutation perçus sur les transactions immobilières sont passés de 168 000 € en 2008 à 83 000 € en 2010. Autre exemple au même chapitre, la Taxe Professionnelle perçue par la Communauté d'agglomération et reversée à la commune est figée à sa valeur de 2001 soit 518 000 €.



A - Section de Fonctionnement

		DEPENSES	RECETTES	
			725 042	Excédent reporté de 2010
Charges à caractère général	011	804 000	30 000	13 Atténuation de charges
Charges de personnel	012	1 385 000	177 500	70 Produits des services
Autres charges de gestion courante	65	284 286	1 933 000	73 Impôts et Taxes
Charges financières	66	-	790 950	74 Dotations et participations
		-	36 800	75 Autres produits de gestion courante
Dépenses imprévues	022	52 005	250	76 Produits financiers
Charges exceptionnelles	67	10 000	36 500	77 Produits exceptionnels
S/Total Dépenses 2011		2 535 291	3 005 000	S/Total Recettes 2011
Vir. à la section d'investissement	023	1 194 751		
TOTAL DEPENSES		3 730 042	3 730 042	TOTAL RECETTES

B - Section d'Investissement

Solde 2010 négatif reporté		531 628		
Restes à réaliser dépenses		121 084	92 055	Restes à réaliser recettes
			560 657	1068 Réserve (vote affectation 2010)
Pour info (clôture 2010)		652 712	652 712	
Immo incorporelles	20	21 000	404 279	13 Subventions d'investissement
Immo corporelles	21	213 700	68 405	23 IMMO EN COURS
Opérations d'équipement	XX	1 774 000		
Subv d'investissement	13	12 500	418 990	10 Dotations, fonds divers, réserves
Remboursement d'emprunts	16	-	1 000	165 Dépôts et cautionnements
Autres immo financières	027	68 405	68 405	27 Autres immo financières
Dépenses imprévues	20	71 225	5 000	45 Op pour cpte de tiers
S/Total Dépenses 2011		2 160 830	966 079	S/Total Recettes 2011 (hors réserve)
			1 194 751	021 Vir.de la section de fonctionnement
TOTAL DEPENSES		2 813 542	2 813 542	TOTAL RECETTES

Équilibre du budget primitif en euros

●●● À partir de 2011, la taxe professionnelle est remplacée par d'autres taxes sur les entreprises, l'État assurera en 2011 l'équivalent des recettes aux collectivités, qu'en sera-t-il les années à venir ?

Dans ce contexte, il demeure indispensable de rester vigilant sur l'évolution des dépenses qui subissent à la fois les changements de réglementation, les augmentations de prix liées à l'inflation et les crises financières successives (dernièrement l'envolée du prix du pétrole), mais aussi les évolutions liées au développement des équipements (crèche, écoles, salles de spectacle et de sport).

► **À la section d'investissement**, le virement provenant de la section de fonctionnement ajouté aux recettes propres de la section permet cette année encore de financer les investissements sans recourir à l'emprunt. On soulignera à ce propos, que depuis fin 2009, la dette de la Commune est nulle, ce qui laisse une grande possibilité d'emprunt futur pour le financement de gros projets comme celui annoncé de l'agrandissement de l'école face à une augmentation prévisible de la population.

Cette année, les principales dépenses d'investissement sont consacrées à :

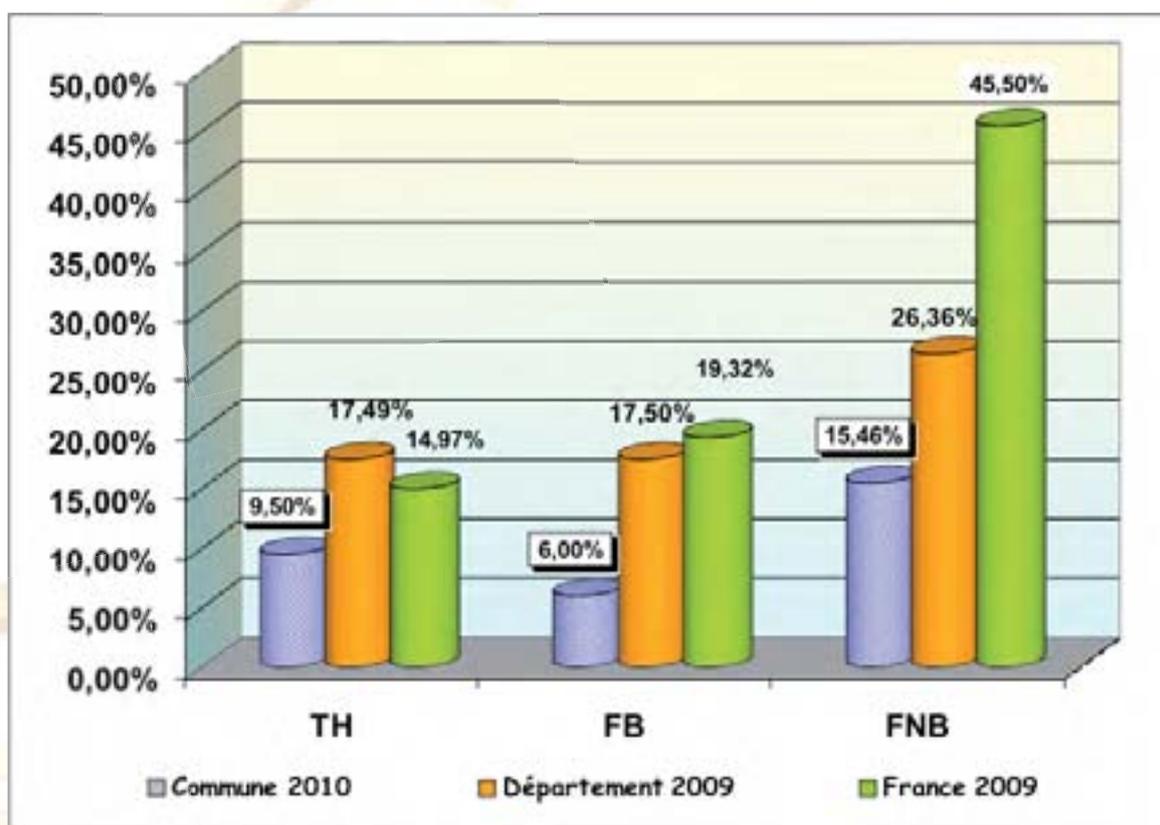
- des réfections de chaussées, des constructions de murs de soutènement en mauvais état suite aux intempéries successives

(chemin de Bergier) ou permettant des élargissements de voies (chemin du Pilon...),

- la réfection d'aires de sport anciennes, le paiement du solde de la salle de sport communale attenante au gymnase du bois de Saint Jaume, voire le développement d'une nouvelle aire de jeu,
- l'acquisition foncière de l'appartement jouxtant la Mairie en vue d'un agrandissement,
- l'acquisition de terrains qui permettront la création de parkings (chemin de la Cazette),
- les études et concours d'architectes préparatoires à l'agrandissement de l'école,
- la couverture du lavoir de la place Georges Clemenceau...

Le vote des taxes locales

Bien que ne disposant pas pour l'instant des données nationales et départementales pour 2010, il est toujours intéressant de situer les taux des taxes communales par rapport aux moyennes des autres communes, c'est l'objet du graphique ci-contre situant la commune toujours très favorablement.



Comparaison des taxes d'habitation (TH), foncier bâti (FB) et foncier non bâti (FNB)

Malgré la crise économique nous privant de quelques recettes depuis 2008, le Conseil municipal avait décidé au cours des trois dernières années de ne faire évoluer que la taxe sur le foncier bâti au cours de l'année 2010 tout en se situant toujours à un faible niveau au regard des moyennes pratiquées ailleurs. Les taux des 3 années écoulées sont rappelés ci-contre :

	Taxe d'habitation	Taxe / foncier bâti	Taxe / foncier non bâti
2008	9,50%	5,73%	15,46%
2009	9,50%	5,73%	15,46%
2010	9,50%	6,00%	15,46%
2011	9,60%	6,06%	15,61%

Cette année, face aux charges prévisibles liées entre autres à l'important projet de développement de l'école et de l'emprunt qui l'accompagnera, le Conseil municipal a décidé de faire évoluer légèrement les 3 taxes de sa compétence.

Pour 2011, l'augmentation est fixée à 1%, ainsi la taxe d'habitation évoluera de 9,50% à 9,60%, la taxe sur le foncier bâti de 6% à 6,06%, la taxe sur le foncier non bâti de 15,46% à 15,61%.

Le village et ses travaux

■ La Voirie

Place Georges Clemenceau ▶

La construction des toilettes et la création de nouvelles jardinières sont terminées pour agrémenter la place.



◀ Chemin du Cabanon et de l'Hubac

Une nouvelle signalisation a été réalisée afin de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons.

Pont du Riou Merlet - Chemin des Lauriers ▶

Un nouveau pont a remplacé l'ancien permettant le passage des véhicules de secours. Le revêtement de la chaussée sera réalisé dans la continuité.

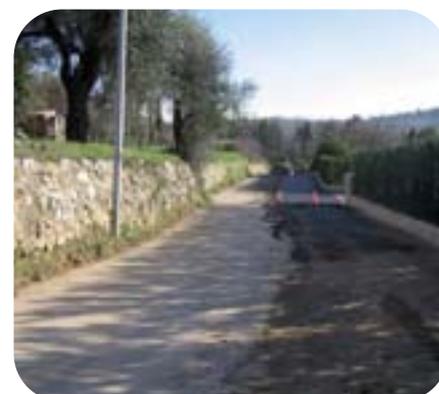


◀ Route du Village

Renouvellement des plantations de lavandes et nouvel aménagement des espaces verts.

Chemin de la Brague ▶

Réfection de chaussée et signalisation horizontale réalisées du numéro 761 au numéro 840.



◀ Chemin du Riou

Le revêtement a été refait sur une longueur de 50 mètres après les dégâts occasionnés par les intempéries du mois de novembre.



◀ Chemin de Vence

Construction d'un mur de soutènement au niveau de la propriété de Monsieur Loiseau. Le mur s'était affaissé suite aux passages des poids lourds.



Chemin de St Jeume ▶

Remise en état de la chaussée.



◀ Chemin du Pilon

Un élargissement est en cours jusqu'à hauteur du chemin des Bouscarles, sur une longueur de 70 mètres. La chaussée passera à 6,50 mètres de largeur et comportera un cheminement piéton. L'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que la pose d'un poteau incendie seront réalisés lors de ces travaux.

■ Le village et alentours

Travaux du village ▶

La suppression des fils électriques et téléphoniques sur les façades est terminée.



◀ La Grande Fontaine

Les travaux d'amélioration se poursuivent, réfection des marches et mise en place de pavés afin de faciliter l'accès à la source.

Les écoles ▶

À la demande des enseignantes et de l'Association des Parents d'élèves, la Commune a mis en place devant l'entrée principale un groupement de 4 boîtes aux lettres.



Une réussite pour le Noël du personnel

Plus de 110 personnes étaient présentes ce vendredi 17 décembre à la Terrasse des Arts pour la fête de fin d'année du personnel.

Après quelques mots de bienvenue du Maire et de son Directeur des Services, le « Papa Noël » est venu apporter les cadeaux.

Enfants, agents et élus se sont ensuite dirigés vers le très beau buffet.

La soirée s'est poursuivie par un spectacle de grande qualité. Caroline, auxiliaire de puériculture à la crèche municipale « Les Rudylou », et par ailleurs danseuse quasi



professionnelle de jazz, a créé spécialement pour cette occasion ce spectacle cabaret, entrecoupé de chants, saxophone et tours de magie animés par Bertrand.

Après la buche de Noël, Régis le « DJ des services techniques », a animé la fin de soirée dansante.

Une très belle soirée appréciée de tous.

Les vœux du Maire

La Terrasse des Arts est bondée de Châteauneuvois venus assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire « permettant à chacun de grappiller une multitude de petits moments de bonheur et de les savourer, dans une société plus juste, plus tranquille et plus solidaire ».

C'est un temps pour rappeler les actions et réalisations conduites lors de l'année écoulée.

L'accent est mis sur l'engagement des adjoints, des Conseillers municipaux et du Personnel et leurs actions dans les domaines des travaux, dans l'élaboration du PLU, pour le développement des écoles, pour la qualité de l'animation culturelle, l'évolution des diverses disciplines sportives.

En résumé, une année particulièrement riche en investissements sur et sous voirie, remarquable pour l'informatisation de nos écoles, avec une offre culturelle de grande qualité, un essor des associations sportives, l'ensemble conjugué à une tenue budgétaire rigoureuse.

Le partenariat actif avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a été remarquable. Il faut souligner l'écoute attentive de la CASA et l'accompagnement financier des projets communaux. La réalisation de la pépinière d'entreprises « STARTEO » par la CASA est emblématique pour le développement économique du Moyen Pays et contribue directement

à la création d'entreprises et d'emplois.

C'est aussi le temps de présenter les projets de 2011 où domine le développement de logements et de surfaces commerciales, dans le quartier de Pré-du-Lac ainsi qu'à proximité du gymnase. D'autres travaux sont prévus en 2011, tels le renforcement du réseau d'eau potable sur la voie départementale n° 4, les études pour une extension des écoles maternelle et élémentaire, l'équipement en tableaux blancs interactifs pour les deux dernières classes, un programme important de construction de murs en vue de l'élargissement de certains chemins communaux.

Après les propos du Maire, Michel Rossi Vice-président du Conseil général assurait la Commune de son meilleur accompagnement technique et financier, au nom de l'Assemblée départementale.

Marc Daunis, Sénateur Maire de Valbonne, soulignait la dynamique communale pour le développement des logements d'actifs.

Le Député Maire d'Antibes, Président de la CASA, Jean Leonetti, a marqué son intérêt pour la diversité des équipements communaux, qu'ils soient culturels, sportifs, économiques, réalisés par notre Commune.



Châteauneuf à l'heure d'Internet

Le site communal participait au label « ville-internet ». À quoi peut bien servir ce label, qui le décerne et comment est-il attribué?

Le label « ville-internet » a 12 ans, et comprend 5 qualifications: d'une seule arobase à cinq arobases. 303 villes étaient candidates. Le jury qui les attribue est composé de personnalités françaises du monde des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC): Professeurs d'Université, sociologues, journaliste, géographe,...

L'évaluation qui permet la labellisation porte sur la politique globale de la collectivité en matière d'Internet citoyen, en particulier l'accès public aux TIC* et à leurs

usages, l'administration au service public, la démocratie locale.

5 villes du département des Alpes Maritimes ont été labellisées cette année, dont Châteauneuf qui a reçu le label « ville-internet @@@ ». Cette labellisation est intéressante parce qu'elle permet des échanges d'expérience avec d'autres communes, de connaître la qualité du site communal dans sa relation aux administrés. Elle permet donc de s'améliorer régulièrement avec des objectifs précis.

*Technologie de l'Information et de la Communication



Le concours photo

■ Remise des prix du concours 2010

C'est à la Terrasse des Arts, devant l'ensemble des participants, des membres du jury et des membres de la Commission communication que s'est déroulée la remise des prix aux lauréats du concours 2010 « Châteauneuf et son patrimoine ».

Les photos primées ont été publiées dans la lettre du Maire « Hiver 2010 » parue en janvier dernier.

Félicitations aux lauréats 2010 et, dès à présent, tous à vos appareils photos pour le prochain concours.



■ Annonce du concours 2011

Le 3^e concours photos aura pour thème « l'eau à Châteauneuf ». Il se déroulera du 1^{er} avril au 31 octobre 2011.

Lavoirs, fontaines, sources, cours d'eau, eau de pluie... autant de sujets qui devraient inspirer les photographes qui rechercheront l'originalité et un côté artistique à leurs clichés.

Le règlement complet pourra être consulté sur le site internet de la commune :

www.ville-chateauneuf.fr

Depuis la prescription, le 30 avril 2009, de son PLU décliné autour des objectifs généraux suivants :

► **affirmer la qualité du cadre de vie et de l'environnement communal** en valorisant la proximité des grands espaces naturels, en identifiant et protégeant plus vigoureusement le patrimoine paysager et architectural communal,

► **développer les fonctions économiques**, dans un meilleur respect des voisinages résidentiels, en reconnaissant le secteur de Pré-du-Lac comme étant le moteur de la vie économique de la commune et en prenant conscience des enjeux qui existent à cet endroit pour la mixité des fonctions, notamment pour la conservation de la place de l'habitat dans le quartier, mais également des enjeux en termes de déplacements du fait de l'importance des voies de transit qui desservent le secteur,

► **satisfaire les besoins en logement** exprimés dans une perspective de maîtrise du développement de l'habitat pour limiter la consommation des espaces à caractère naturel.

De nombreux travaux, et études ont été réalisés conduisant à cette étape importante de la concertation publique.

Lors de son Conseil municipal du 15 décembre 2010, la commune de Châteauneuf arrêta la phase d'instruction de son PLU, permettant l'ouverture de l'enquête publique.

Selon l'article L. 123-10 du code de l'urbanisme, « le projet de plan local d'urbanisme est soumis à enquête publique par le maire ».

L'enquête publique aura lieu du lundi 11 avril au vendredi 13 mai 2011.

Le projet de PLU est consultable en Mairie du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 16h00.

Le commissaire enquêteur sera présent le **lundi 11 avril, le mardi 3 mai, le mercredi 11 mai et le vendredi 13 mai 2011.**

Les observations peuvent être formulées :

► directement auprès du commissaire enquêteur durant les jours de permanence,

► sur le registre mis à disposition du public, en Mairie aux jours et heures d'ouverture,

► par courrier envoyé ou déposé en Mairie.

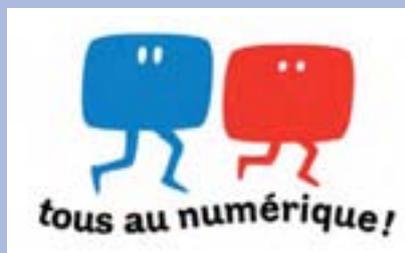
Les observations écrites devront être déposées ou réceptionnées à la Mairie, à **partir du 11 avril et au plus tard le 13 mai 16h00**, date de clôture de l'enquête publique.

CHATEAUNEUF-EXPRESS - CHATEAUNEUF-EXPRESS - CHATEAUNEUF-EXPRESS

■ Fête agricole du Brusuc

La fête agricole aura lieu le dimanche 17 avril 2011.

Toutes les personnes désireuses de participer au concours de confiture d'oranges amères, d'huile d'olives et de vin d'oranges, sont invitées à venir déposer en Mairie leurs produits jusqu'au 16 avril 2011 à 16h.



■ Information publique sur la Télévision numérique

Pour tout savoir sur les branchements, la recherche des chaînes, les aides financières ou toute autre question sur le passage à la télé tout numérique, une journée d'information est organisée de 9h à 16h place des Pins, le 16 avril.

Pour plus d'informations :

www.tousaunumerique.fr

09 70 818 818

Bienvenue à Aurélien

C'est avec une grande joie que nous apprenons la naissance d'Aurélien, né le 1^{er} mars 2011. Il pèse 3 kg 10 et mesure 49 centimètres.

Nous adressons toutes nos félicitations à ses parents, Olivier Orlando, Directeur Général des Services de la Commune et à sa maman Sandie.



Saveurs provençales : fraîcheur garantie en direct du producteur

Niché dans les plaines de Châteauneuf, au 277 chemin des Picholines, ce petit bâtiment est juste à côté des champs où poussent, selon les saisons : tomates, poireaux, cébettes, épinards, blettes, salades, aubergines, courgettes, melons, abricots, figues...

Il ne s'agit pas là d'une exploitation ordinaire : c'est en effet un établissement d'aide par le travail pour des personnes handicapées, une des activités de l'ESAT La Bastide. Dans ce bâtiment, deux services se complètent : la vente directe des légumes ou fruits frais et la conserverie.

Un peu plus d'une quinzaine de travailleurs handicapés cultivent les champs, dans une optique de culture raisonnée, respectueuse des saisons et de la terre. Une autre quinzaine de travailleurs s'occupent de la conserverie, sous la responsabilité de deux monitrices, et transforment les produits frais en conserve.

Une partie de cette dernière équipe a ouvert en 2009, dans le même bâtiment, un magasin de vente directe de divers produits : tomates séchées, tapenade, huile d'olive, etc. côtoient sur les rayonnages les caviars d'aubergine ou de poivrons... à goûter sans modération.

Actuellement, sur les présentoirs : des salades, des radis noirs, des cébettes ou de l'oseille. La fraîcheur est évidente dès le premier regard. Pour y avoir goûté, je vous conseille de faire un saut dans cet établissement où l'accueil est de qualité, et les prix parfaitement raisonnables.

Pour les découvrir, venez à la Fête agricole du Bruscl le 17 avril.

Et pour se tenir informé de la production, il suffit de laisser son adresse électronique !

Saveurs provençales

277 chemin des Picholines, Châteauneuf

Ouvert le lundi de 15h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 12h.

Téléphone : 04 92 60 33 47
saveursprovencales@afpjr.org



L'AMAP d'Opio : à chacun son panier

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Le principe de fonctionnement d'une AMAP est de « favoriser une agriculture locale et raisonnée, et de créer un lien direct entre consommateurs et producteurs ».

Les producteurs sont au plus près des consommateurs et peuvent ainsi valoriser leur production. Les consommateurs signent un contrat solidaire, basé sur un engagement financier et paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie avec le producteur.

A Opio, une AMAP est en place depuis 2003 avec le maraîcher Rémy Lefebvre qui fournit chaque semaine un panier de légumes frais de sa production, ceci sur une période de 10 mois (juin à mars). Rémy cultive ses légumes sur la commune d'Opio.

L'AMAP d'Opio qui se structure essentiellement autour du panier de légumes, propose également d'autres types de contrats basés sur le même principe de fonctionnement

d'engagement (ex : pommes, fromages de chèvre, œufs, fruits de saison, viande, poissons...).

Tous les contrats et les principes de fonctionnement sont décrits sur le site internet de l'AMAP d'Opio.

L'AMAP d'Opio se veut être également un lieu d'échange et de convivialité.

Les distributions de paniers et des principaux produits ont lieu le vendredi soir (18h30-19h30) derrière la forge d'Opio.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site ou à contacter l'association par email.

Quelques places sont encore disponibles pour la saison 2011. Si vous êtes intéressés, envoyez-nous un mail et n'hésitez pas à venir nous voir le vendredi soir pour poser toutes les questions que vous souhaitez.

AMAP d'Opio

Email : amapopio@free.fr
Site web : <http://amapopio.zeblog.com>



Le régime juridique des eaux pluviales est fixé pour l'essentiel par les articles 640, 641 et 681 du Code Civil, qui définissent les droits et devoirs des propriétaires fonciers à l'égard de ces eaux.

Au niveau des particuliers.

Il existe deux obligations pour les particuliers liées à l'écoulement des eaux pluviales :

1° La servitude d'écoulement :

les propriétaires des terrains en contrebas doivent accepter les eaux qui s'écoulent naturellement. Cette servitude s'applique à condition que l'écoulement des eaux n'ait pas été aggravé par une intervention humaine : busage, pollution...

2° La servitude d'égout de toits :

les eaux de pluie tombant sur les toits doivent être obligatoirement dirigées soit sur le propre terrain du propriétaire, soit sur la voie publique.



Il existe également un droit de propriété de l'eau de pluie, « *tout propriétaire ayant le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds* », à la condition de ne pas causer de préjudice à autrui, et notamment de ne pas aggraver la servitude d'écoulement sur le terrain situé en contrebas.

Depuis la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, et son arrêté d'application du 4 mai 2007, il est possible de bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'achat d'ouvrages de récupération et de traitement des eaux pluviales.

Le débroussaillage

■ Quand débroussailler ?

Le débroussaillage doit être effectué de préférence avant le 1^{er} juin et au plus tard avant le 1^{er} juillet, dernier délai réglementaire.

■ Les sanctions :

si vous ne respectez pas l'arrêté préfectoral du 19 juin 2002 portant obligation de débroussaillage autour de l'habitation, vous vous exposez notamment à une amende de 30 €/m² (art. 322.9.2 du code forestier) et à des poursuites judiciaires.

■ Débroussailler c'est une nécessité :

- ▶ c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens,
- ▶ c'est limiter la propagation du feu, diminuer son intensité,
- ▶ c'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des pompiers,
- ▶ c'est une obligation.

Le code forestier impose le débroussaillage de la totalité des terrains situés en zone urbaine ou dans les lotissements, qu'ils soient bâtis ou pas.

Dans notre département, l'arrêté préfectoral oblige chaque propriétaire à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaire.



La thermographie aérienne de la Commune

Les 16 communes de la CASA ont été survolées par un hélicoptère en janvier et février derniers pour la réalisation de photographies aériennes infrarouges.

Cette opération poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ **sensibiliser** les habitants à la maîtrise d'énergie,
- ▶ **les renseigner** sur l'état thermique de leur toiture et le besoin éventuel de procéder à des travaux d'isolation visant à réduire leur facture énergétique,
- ▶ **diminuer** les émissions de gaz à effet de serre.

La thermographie aérienne permet de visualiser les déperditions de chaleur. Lorsque le toit est chaud cela signifie qu'une partie de l'énergie dépensée pour chauffer est en réalité perdue dans l'atmosphère.

Les images numérisées sont éditées sous la forme de cartes thermiques. Chacun peut voir sur la carte son habitation et les couleurs associées en fonction des déperditions de chaleur constatées.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée à Châteauneuf afin de communiquer les résultats aux habitants. Des agents de la CASA viendront sur place pour interpréter les résultats de façon individualisée. Nous vous tiendrons informés de la date de restitution des résultats.

Dans un deuxième temps, les résultats pourront être consultés sur le site internet de la CASA.



envinet vous simplifie le tri!

Maintenant, journaux et magazines vont dans le bac jaune!



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

TROPHEES (ECONOMIAGES) Lauréat Catégorie "TRIER PLUS"

Gérard Berrier, historien, ethnologue, diplomate, est un conférencier passionné et passionnant. Invité par les Amis de la Bibliothèque à la Terrasse des Arts, il a donné une conférence érudite sur « *Louis II de Bavière, le roi foudroyé* ».

Les montagnes de la Bavière résonnent encore des souvenirs liés à la vie étrange de ce roi qui avait fait de sa vie un opéra de Wagner. Il a semé, à travers les sommets, des châteaux issus de ses rêves les plus fous et a marqué à jamais l'histoire de son petit royaume alpin.

Personnalité trouble et tourmentée par le syndrome des Wittelsbach, cette dérive vers la folie qui frappait à chaque génération cette antique famille germanique et qui le faisait cousin de Sissi, la belle impératrice d'Autriche, pour laquelle il nourrissait une véritable vénération.

Étrange rencontre que celle du jeune roi romantique et du gigantesque musicien Richard Wagner, étrange relation, passionnée et conflictuelle, mais qui a inspiré l'artiste en fournissant à l'esprit agité du roi tous les ingrédients de sa folie romantique.

Rarement un seul homme a eu la possibilité d'aller jusqu'au bout de son délire esthétique et halluciné. Le jeune roi de Bavière a terminé tragiquement son opéra personnel dans les eaux glauques d'un lac de montagne. Le chevalier au Cygne a joué son dernier opéra sur un ultime acte tragique et mystérieux.

La galette des rois a clôturé cette après-midi, permettant au public fort nombreux de s'entretenir avec Gérard Berrier.



Bernard Azimuth... « Ah ! »

Complètement azimuthé !



Il a l'allure d'un monsieur-tout-le-monde en permanent décalage avec son temps, banal, un peu terne, un brin ahuri... Pourtant, on se rend compte très vite que Bernard Azimuth n'est finalement pas aussi ordinaire qu'on le pensait. Il est même incroyable !

D'ailleurs, avec un nom pareil – « Azimuth » –, on s'attend à du frappé, du loufoque, du déjanté, du maboul même, du timbré, du toqué, voire du zinzin tous azimuths.

Son spectacle nous entraîne dans un univers où l'absurde vire, souvent, à la folie furieuse.

« Ah ! » comme on l'aime avec ses doutes, ses « fourchages » de langue, son esprit en escalier.

Partant d'un rendez-vous manqué chez des amis, Bernard Azimuth nous promène de sketches en sketches et... on tourne en rond ! Il digresse, transgresse et n'a pas son pareil pour tordre le cou à une situation en apparence bien simple.

C'est un flux ininterrompu d'histoires en vrac, un bazar verbal totalement jouissif, des inventions langagières inédites, des situations qu'on n'avait pas vu venir. C'est absurde en effet, c'est drôle, c'est intelligent.

Le public ne s'y est pas trompé, qui en réclamait « encore » et a été servi par une histoire en apparence, encore une fois, anodine. « L'hôtesse de l'air », où les voyageurs ont pu entendre les consignes données lors du décollage. Sauf que « en principe », chaque voyageur aura un masque à gaz, un gilet de sauvetage etc... ! Tout est dans le « en principe », et ça fait mouche.

Une soirée où l'absurde était à l'honneur.

Merci Monsieur Azimuth.

Roland Romanelli a vécu et travaillé avec Barbara. Chef d'orchestre de cette soirée, il nous fait partager un moment d'intimité avec cette grande artiste, dont la voix « off » raconte des anecdotes ou des secrets d'écriture parfois intimes.

La silhouette de Rébecca, vêtue de noir, longue et fine, évoque irrésistiblement son modèle, mais Rébecca n'imité pas Barbara, elle chante Barbara, avec sa propre sensibilité, son intelligence.

Et l'évidente complicité entre les deux artistes nous emmène dans un voyage de la mémoire et nous ferait presque croire que Barbara, de l'au-delà, regarde avec humour ce spectacle en son honneur.

Un vrai régal !



Le Printemps des Poètes

à l'heure de la solidarité

À la Terrasse des Arts, le samedi 19 mars, on a fêté la langue française, langue de partage et de solidarité. Poésie, cinéma, peinture et chansons au programme !

Sur des mots choisis à l'occasion de la semaine de la Francophonie, nous sommes reliés aux « *Infinis paysages* » du Printemps des Poètes 2011.

Quelques mots à retenir de cette manifestation :

FIL, fil conducteur, lien entre les hommes, fil du temps et des saisons, mais aussi le fil auquel nous avons suspendu poèmes, photos et panneaux...

MAINS qui ont inspiré bon nombre d'entre vous, et qui ont aussi fabriqué, décoré...

Les enfants des écoles ont été particulièrement productifs : il fallait voir l'exposition de leurs panneaux, mise en valeur par l'installation de Marie-Elise Gutton, qui rivalisaient d'imagination. Un grand bravo à leurs maîtresses qui ont su les motiver et mener à bien ce challenge.

CHŒUR car avec le très beau film « *D'une seule voix* » de Xavier de Lauzanne, nous avons eu la preuve que les mots, la musique et la volonté des hommes pouvaient créer du lien là où cela semble impossible : entre Israéliens et Palestiniens pour des concerts communs à travers la France.

HARMONIE : Après ce moment d'émotion, Nat la Cigale, avec son enthousiasme communicatif, a fait chanter au public des chansons qui « *parlent d'amour et de fraternité* », celles que nous devons à Jean Ferrat ou Félix Leclerc, entre autres.

COMPLICES et **AGAPES**

Place ensuite aux jeux de mots animés par l'atelier d'écriture de Marie-Claude Lambert avant de goûter aux douceurs et pâtisseries,

autour des tables décorées par les bénévoles de la Médiathèque, sous la houlette de Danièle Ristoro, qui soutiennent année après année cette manifestation.

Une après-midi riche et pleine de surprises qui nous montre, une fois de plus, que la commune de Châteauneuf n'a rien à envier à toutes les villes qui ont fêté ce jour-là la langue française. Rendez-vous pris pour l'année prochaine !



Infinis paysages, par les enfants de CP de M^{me} Haegelin



Main, d'après les enfants de la petite section de maternelle de M^{me} Pallanca

Remise de récompense à Joseph Bertrand

Il est le plus vieux pratiquant français, à 94 ans il fait encore ses 5 heians tous les matins, et quelques abdos.

Remise de la récompense des mains du Président de la Fédération française de Karaté, M. Francis Didier et du Président de la ligue Côte d'Azur, M. Hervé Puvelande.

Respect et un grand merci M. Bertrand.



Samedi 08 janvier 2011 à Puget-sur-Argens, a eu lieu le Championnat de ligue de Karaté contact.

Plusieurs karatékas représentant le club de Châteauneuf se sont classés brillamment dans toutes les catégories de poids :

- ▶ **Baroero Axel**, 1^{er} junior (- de 18 ans),
- ▶ **Nogues Jérémy**, 2^e senior (+ de 85 kg),
- ▶ **Gorchane Mohamed**, 2^e senior (- de 85 kg),
- ▶ **Pio Adrien**, 3^e senior (- de 70 kg),
- ▶ **Mutafain Jérémy** combattant prometteur, mais il n'a pas réussi à s'exprimer suffisamment pour être classé.

Les combats en « karaté contact » autorisent des contacts sur les jambes, le corps et la tête.

La victoire peut s'obtenir par :

- ▶ abandon d'un des deux combattants,
- ▶ décision des arbitres,
- ▶ par KO.



Tous ces combattants pratiquent le karaté-combat depuis moins de 2 ans.

De plus, c'était leur première compétition !

Un grand bravo à tous et également à François Trimarchi, leur professeur, qui assure les entraînements.

Pour tout renseignement :

Mardi et jeudi à 19 h, à la salle du MASET, route d'Opio (en face de l'Intermarché).

La naissance d'un champion



Nous sommes en 1994 : un petit garçon âgé de 6 ans est repéré par Yves Garcia alors professeur de sport à l'école d'Opio. Il lui propose de venir à Châteauneuf où il existe depuis 1989 un club de Handball dénommé le Hand-ball Club Châteauneuf (HBC).

Mais qui était ce petit garçon plutôt fluet mais au potentiel déjà apparent ?

Son nom : **William Accambray** ! Et oui ce champion du monde a fait ses débuts chez nous.

Né en 1988, il débuta à Châteauneuf en 1994 avec Jean Fratani qui fut à l'époque entre autres, le fondateur du Handball de Châteauneuf.

Il fut entraîné par David Venturelli puis Cédric Fratani, qu'il suivit à Grasse lors de la dissolution du club, et y restera jusqu'à l'âge de 15 ans. Ce fut ensuite Mouans-Sartoux, Mandelieu et la voie était toute tracée : sports-études à Nice et centre de formation de Montpellier... avec le succès qu'on lui connaît aujourd'hui.

Mais ce grand champion est surtout un champion hors du commun qui a du cœur et qui n'oublie pas ses débuts : il est aujourd'hui le parrain du nouveau Club de Handball des Collines. Il a offert son maillot de finale de coupe du monde à l'entraîneur de ses débuts à Châteauneuf : Cédric Fratani.

Tous les enfants du Handball des Collines voulurent toucher ce maillot, prendre des photos... en attendant d'accueillir prochainement William pour de vrai !

L'histoire de Châteauneuf et du Handball est intimement liée depuis longtemps. Désormais avec le gymnase du Bois de St Jeume, un Club renaît avec le même engouement auprès des jeunes grâce à un encadrement de qualité et toujours la même passion.

L'avenir du Handball des Collines, nous l'espérons, sera parsemé de bonheur, de partage et de naissances de champions !

Samedi 19 février, la Fédération Française de Handball a remis au Handball des Collines le label argent pour sa toute nouvelle école de Hand et ce après seulement un an d'existence, avec cette devise : « École de Hand, École de la vie. »

Nul doute que l'année exceptionnelle de l'équipe de France de Hand fera de nouveaux adeptes et le nouveau club doit s'attendre à être très sollicité !

► Les Amis de la Bibliothèque

Ce mardi à 18h00 les Amis de la Bibliothèque se réunissaient pour leur assemblée générale annuelle. Danièle Ristorto, Présidente, ouvre la séance en présentant ses vœux à l'assemblée.

Le changement de statuts de l'association est présenté et accepté par l'assemblée (Pour un meilleur fonctionnement, diminution du nombre de membres du conseil d'administration de 15 à 9). Le règlement intérieur n'a pas changé.

La présidente remercie les bénévoles de leur action au sein de l'association, et présente les projets pour 2011, dont le rapprochement des maisons de retraite de Pré-du-Lac et Magagnosc afin de mettre ses livres en gros caractères à disposition des résidents.

Le rapport d'activité, témoin du dynamisme de la bibliothèque, est présenté et approuvé. Ce sont près de 1 000 nouveaux ouvrages qui sont arrivés en 2010. Cette année, la

médiathèque et l'association ont obtenu deux subventions, l'une auprès du Centre National du Livre pour compléter le fonds « Histoire » et l'autre auprès de la Région pour renouveler et enrichir le fonds enfants. Ce qui permet de continuer à augmenter l'offre au public.

Le compte d'exploitation largement positif est présenté et approuvé.

Deux membres du Conseil d'Administration étaient renouvelables, ils sont reconduits à l'unanimité dans leur fonction.

Jean-Pierre Maurin, Maire, rappelle qu'une association naît d'une passion et d'une envie de partage. Il rend ainsi hommage à Madeleine Fouques et Mady Gérard à l'origine de la création de la bibliothèque. La vie change, les choses évoluent, la bibliothèque est devenue municipale mais ce sont les bénévoles de l'association qui restent les rouages de la bibliothèque. La structure perdure grâce à cela et la

chaleur et la participation de tous contribuent à l'essor de la médiathèque. Il exprime tous ses remerciements à Danièle Ristorto et aux bénévoles et propose à l'assemblée de les applaudir.

La soirée se termine par un verre de l'amitié.

Un nouveau sourire à l'accueil

Pour des raisons personnelles, Séverine a quitté la Médiathèque fin février, laissant la place à Audrey. Bonne chance à Séverine dans son nouveau métier, bienvenue à Audrey au sein de l'équipe.



Séverine



Audrey

► Les Amis du Brusco



La première manifestation annuelle des Amis du Brusco est leur Assemblée Générale dans la salle du Pontis au mois de janvier.

Après une brève allocution de bienvenue, Jennifer Elstub, présidente, a présenté le rapport moral et le rapport d'activités 2010. Une année caractérisée par la naissance du Festival Mélomania à la chapelle du Brusco mi-août, festival qui a connu un réel succès et permis à un nouveau public de découvrir ce lieu magnifique chargé d'histoire.

Le rapport financier, présenté par Maurice Elstub, a prouvé que la location du piano est très onéreuse

et qu'il est peut-être préférable de ne pas programmer de concert avec piano. En outre, les concerts organisés au printemps ou à l'automne à la Terrasse des Arts, périodes trop froides pour la chapelle, n'attirent pas un public suffisamment nombreux pour assurer l'équilibre financier.

Enfin, dans les perspectives 2011, la Présidente a proposé de reconduire le Festival Mélomania en août... Avec, bien sûr, le pique-nique convivial préalable au concert.

Comme à l'accoutumée, l'assemblée générale a été un moment convivial d'échanges entre les membres autour du verre de l'amitié.

► Lei Messuguié

Lei Messuguié se sont réunis en Assemblée générale le 16 janvier sous la présidence de Marie-Claude Léouffre accompagnée des membres du Bureau, de leurs amis et en présence de Monsieur le Maire.

Après une rétrospective des manifestations et fêtes auxquelles le groupe a participé en 2010 et l'approbation des rapports moral et financier, place a été faite à la danse et à la musique.

Les enfants ont pu ainsi montrer les progrès qu'ils ont accomplis au fil des répétitions hebdomadaires. Progrès qui leur permettent maintenant l'apprentissage des danses techniques en toute sérénité.

La traditionnelle galette des rois et « lou got de l'amista » ont ensuite récompensé l'attention des uns et les efforts des autres.

Marché provençal le 1^{er} mai



Le Réveillon de la saint Sylvestre



Le Comité des Fêtes a animé la soirée du Jour de l'an pour 150 personnes venues de Châteauneuf et de divers villages du canton.

La mise en bouche de la soirée fut servie sous forme de pains-surprises arrosés de soupe champenoise.

Les convives ont regagné chacun leur place afin de déguster le repas concocté par le traiteur Galland. La cassolette St Jacques-écrevisses succéda au classique foie gras avant de passer au trou normand et d'enchaîner le plat principal constitué de carré d'agneau aux saveurs provençales.

La pendule ne s'arrêtant pas, le moment fut bientôt venu d'ouvrir la piste de danse et d'entamer le décompte de la nouvelle année et toutes les personnes présentes ne se firent pas prier pour mettre le feu à la piste.

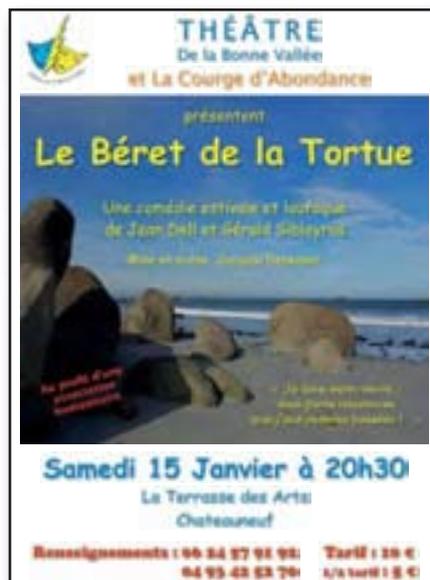
La bonne ambiance régnait sous les cotillons et les différentes danses et ce n'est qu'au petit matin que l'ensemble des participants ayant résisté à l'appel du matelas a pu finir sa nuit en savourant une bonne soupe à l'oignon préparée par Christine.

Le Béret de la Tortue

Le samedi 15 Janvier, à la Terrasse des Arts, le théâtre de La Bonne Vallée de Valbonne interprétait « le béret de la tortue », comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras, mise en scène par le Châteauneuvois Jaquou Depecker.

« 3 couples d'amis louent ensemble une villa pour les vacances, mais très vite l'ambiance se rafraîchit, chaque couple critique ses voisins dans l'intimité de sa chambre à coucher. Au dîner final, sonne l'heure du règlement de compte... »

Cette agréable soirée était offerte par les acteurs au profit de l'association La Courge d'Abondance pour l'organisation de la prochaine fête de la courge, la municipalité mettant gracieusement la Terrasse des Arts



à notre disposition. Nicole Galbe présidente de l'association et les membres du Bureau remercient le public pour sa générosité et son soutien.

La huitième fête de la courge, à but humanitaire, se déroulera au village le troisième dimanche d'octobre 2011. Les bénévoles permettront d'aider des associations de la région s'occupant des gens dans la rue ou en insertion.

L'association sera présente à la **fête du Brusca le 17 avril** pour présenter son action et offrir des graines de cucurbitacées, ainsi les jardiniers pourront : « semer, cultiver, récolter et offrir une partie de leur récolte pour notre fête de la courge 2011 ».

Le repas des aînés

Point de grippe, point de pluie ou de flocon, mais le bonheur de partager un dimanche à la Terrasse des Arts pour nos aînés. Une journée récréative organisée par Aline Zani, adjointe aux Affaires Scolaires et Sociales

L'occasion pour bon nombre de retrouver des voisins, amis ou connaissances autour d'un repas suivi d'un après midi dansant.

L'occasion aussi de souhaiter un joyeux (80^e) anniversaire à Pierre Weiss, notre maire honoraire.

Avec des mets et un service irréprochable de l'équipe du traiteur « De Bouche en Bouche », une coupe de champagne offerte par M. et M^{me} Veran, puis l'enchaînement musical de l'animateur René Fab, la plupart des convives n'a pas pu résister à l'appel de la danse jusque tard dans l'après midi.



Les animations de la Gymnastique Volontaire

Depuis la rentrée, beaucoup d'évènements et d'animations !

■ Le Noël des enfants

Toujours dans une ambiance festive, les parents étaient nombreux à assister au spectacle préparé par les enfants, chants, rondes, et chorégraphies très réussies.

À 16 heures tous étaient prêts pour la venue du Père Noël et la distribution des cadeaux. Cette journée s'est terminée autour d'un copieux goûter offert par l'association.

■ Rencontre inter-génération à la Résidence Retraite du Pré-du-Lac

Claudine et France de l'association de la Gymnastique Volontaire ainsi que nos gymnastes ont été accueillies par Isabelle, de la résidence du Pré-du-Lac. Comme toujours cette rencontre a remporté un vif succès ! Nos sportives ont effectué un spectacle de danse rythmique en costume de clown et les résidents ont réalisé des exercices variés. Nos aînés n'ont pas hésité à se joindre à nous et à former des couples au son de la musique « country ». Après l'effort, le réconfort, autour d'un goûter convivial.

Cette journée est le reflet d'une complicité naturelle, de joie et d'amitié à en juger par les sourires des résidents.



■ Galette et carnaval des enfants

Comme chaque année nos adhérents ont répondu « présent », plus de 120 convives et 40 enfants, sont venus se régaler autour des galettes et gâteaux. Les costumes des enfants étaient une première cette année, à refaire ! Cette journée a été l'occasion de regarder ou de s'initier aux différentes animations proposées par l'association, danses country, danses pour petits et grands... Des moments forts et un rapprochement indispensable et très enrichissant pour tous.



Le Carnaval du Comité des Fêtes

Sous l'impulsion de son président, Yohan Ourman, et du Bureau, après quelques années d'abstinence, le Comité des Fêtes a décidé de relancer le carnaval. L'idée reste la même, à savoir : un repas composé d'un plat unique pas trop cher et le plaisir pour les convives de venir déguisés.

Ce samedi 12 mars, la soirée a donc débuté en accueillant successivement un pharaon, une indienne, un bagnard, un marquis accompagné de sa marquise, des supporters d'équipes diverses, un chevalier, une andalouse, un berger auvergnat, deux tonneaux, et autres déguisements aussi surprenants les uns que les autres.

Puis après être passés à table, l'apéritif fut servi accompagné de bretzels et de flammekueches. La choucroute de la boucherie saint Michel suivit et la bière



accompagnant ce plat eut un vif succès. Enfin la tarte aux pommes surmontée de la boule de glace permit à l'ensemble des convives de digérer un peu...

Une fois le repas fini, les différentes personnes présentes purent

enflammer la piste de danse sur laquelle un lâcher de ballons et de confettis ravit les enfants. La soirée continua dans une bonne ambiance et tout le monde put aller se coucher sur les coups de 2h00, bien rassasié et en s'étant bien amusé.



Pour les vacances de Noël, la Mairie a offert à tous les écoliers de Châteauneuf un spectacle de danse intitulé « l'extraordinaire soirée de M^{lle} Croire ».

La compagnie « Reveïda » a en effet présenté à la Terrasse des Arts un conte chorégraphique librement inspiré de l'imaginaire et de l'univers de Noël.

Tous les enfants, petits ou grands, ont été fascinés par le spectacle qu'ils ont qualifié de « magique, extraordinaire, joli, et rigolo ». Une belle façon de faire découvrir la danse contemporaine aux plus jeunes, apportant culture et poésie, tout en restant dans le plaisir et en sortant des sentiers battus.

Les enfants font le cirque à la Terrasse

Qu'ils étaient fiers sur la scène de la Terrasse des Arts devant leurs parents!

Les élèves des classes de CP de Mme Haegelin et de CM2 de Mme Chaléat découvrent tous les ans les Arts du cirque, dans la salle du Maset, avec une animatrice du Centre régional Piste d'Azur.

Les enfants se sont initiés au jonglage, aux équilibres sur divers engins. À la grande joie des enfants, les séances se sont terminées par une animation sous le chapiteau sous lequel ils pouvaient se balancer au trapèze, devenir des funambulistes, essayer pour les plus grands les monocycles, grimper aux échelons de l'échelle souple.

À la fin des dix séances, les enfants ont présenté le 14 janvier à leurs parents numéros de jonglerie, de corde à sauter, d'équilibre sur objets et de pyramides.

Les applaudissements ont montré que la prestation a été appréciée !



Les sorties ski

Les enfants sont repartis pour cinq séances de ski à Gréolière-les-Neiges. Cette année encore, ils ont vite progressé et pourraient apprendre à leurs parents comment faire le chasse-neige et virer sur les pistes.



Nos TBI* ont du succès



4 janvier, les vacances de Noël sont terminées pour les écoliers et les enseignants.

Ce sont ces derniers qui prennent le relais des enfants dans la classe de CM1 de notre école ce jour-là à 17 heures.

Nos équipements informatiques ayant été particulièrement remarquables, la vedette pour cette soirée sera le TBI.

Toute une classe d'enseignants des communes alentour ont suivi une formation sur le Tableau Blanc Interactif, dispensée par Valérie Chanvillard, animatrice informatique de la circonscription de Valbonne.

La commune, en accord avec Catherine Godard, directrice de l'école élémentaire, a répondu favorablement à la demande de l'académie de mettre à disposition les équipements informatiques de l'école de Châteauneuf pour cette soirée formation et pour d'autres certainement encore à venir.

* TBI : tableau blanc interactif

Les Activités de l'APE

► Le Noël à l'école

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux enfants des écoles de Châteauneuf, leur déposant friandises et petits présents, à leur grand contentement.

Un goûter suivi d'un vin chaud fut proposé par l'APE à cette occasion.

Merci pour leurs participations aux papas de Vinciane et Sylvie ainsi qu'à Brigitte et aux parents pour leurs dons des goûters.



► Le Loto

Pour son premier loto, l'APE fut heureuse d'accueillir tous les participants pour un après-midi sympathique et réussi.

Nous remercions toutes les personnes et les commerçants qui ont pris part à ce projet, ainsi que les parents pour les confections et dons de gâteaux.

► Le Carnaval

Une journée sans pluie a suffi pour réussir le carnaval des enfants de l'école de Châteauneuf. Tous ont pu profiter de l'ambiance de la fête. Le char a été confectionné par les enfants de l'école primaire aidés de Babette avec la participation des enfants de l'école maternelle, soutenus par l'équipe éducative, Sébastien, Stéphane, Roland, Sylvie et Michel.

Le *paillassoun* confectionné par les enfants de l'école maternelle était lui aussi au rendez-vous et brûlé selon la tradition.

Merci à tous les participants pour le goûter et l'encadrement ainsi qu'aux services techniques de la municipalité.



Activités de la crèche



■ Happy week anglosaxon

Une semaine à l'accent anglais où les Rudylou ont cultivé l'éducation à la différence !

En passant par l'Irlande, l'Angleterre, l'Amérique, le Canada et l'Ecosse les enfants ont découvert :

- ▶ des sonorités avec Samantha Percival et ses histoires,
- ▶ du vocabulaire avec Joan Meredith et ses marionnettes,
- ▶ des goûts grâce à une « very good » dégustation,
- ▶ les couleurs et les symboles par le toucher, la création avec l'équipe.

La semaine se termine en danses, gaieté et gentillesse grâce au groupe écossais « Scottish Dancing Côte d'Azur »

Merci à tous pour ces bons moments qui donnent tant de plaisir à vivre !



■ Comme au restaurant !

Ce n'est pas parce que l'on mange Sodexo, que l'on ne va pas au resto !



■ La galette avec nos Aînés

Vendredi 21 janvier, une nouvelle rencontre entre petits et grands a permis de partager de belles parts de chanson et de plaisir. Il n'y avait que des Rois et des Reines !



Ils sont nés

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre Commune de nouveaux petits administrés :

PUISSET Lauren, le 1 décembre 2010 à Nice

MAUGENDRE Félicien, le 26 décembre 2010 à Antibes

BOUZZIDI-DAUPLAY Isaac, le 11 janvier 2011 à Grasse

DIALLO Antoine, le 31 janvier 2011 à Grasse

HAJEK Lilou, le 26 janvier 2011 à Nice

GROSSO Baptiste, le 3 février 2011 à Nice

GARAVAGNO Gaspar, le 8 février 2011 à Nice

ORLANDO Aurélien, le 1^{er} mars 2011 à Cagnes-sur-Mer

BOUYER--COUTURIER Alix, le 7 mars 2011, à Grasse

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Baptiste



Gaspar



Aurélien



Alix



Ils se sont unis

Christian Goracci a eu le plaisir de célébrer un mariage sur notre commune :

entre **Elisabeth CORNESCU**

& **David STRECKER**, le 21 mars 2011

Nous renouvelons nos félicitations aux époux.

Ils nous ont quittés

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

Irène LETARD, le 17 décembre 2010 à Grasse

Marie VILBOIS née SCHULLER, le 27 décembre 2010 à Grasse

Agostino LAGANA, le 28 décembre 2010 à Châteauneuf

Louis RUIZ, le 19 décembre 2010 à Mougins

Madeleine STEFANI née BUSSON, le 15 février 2011 à Grasse

Jean SEVESTRE, le 15 février 2011 à Grasse

Geneviève CAPRA, le 19 février 2011 à Châteauneuf

Éliane COUTURIER née DAMIAN, le 1 mars 2011 à Châteauneuf

Mathilde ENARGELICO née BECCHETTI, le 22 mars 2011 à Pégomas

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Agenda

Avril

■ **Samedi 9, concert** proposé par l'association *Château-Nako*. Église Saint-Martin à 20h30. Tarif : à votre bon cœur - 04 93 42 75 72

■ **Samedi 16, information publique** sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Place des Pins de 9h à 16h. 04 92 603 608

■ **Dimanche 17, Fête agricole du Brusç**. Notre-Dame-du-Brusç à partir de 10h. 04 92 603 608

■ **Dimanche 24, Souvenir des Déportés**. Monument aux Morts. 04 92 603 608

■ **Vendredi 29, Cinéclub**, cycle Fellini avec « *La strada* ». Terrasse des Arts à 20h. 04 92 603 608

Mai

■ **Dimanche 1^{er}, marché provençal** proposé par l'association *Lei Messuguié*. Place des Pins à partir de 9 h. 06 10 53 03 15

■ **Dimanche 8, vide-grenier** organisé par l'Association des *Parents d'Élèves*. Place des Pins à partir de 8h. 06 11 80 40 84

■ **Dimanche 8, Commémoration de l'Armistice de 1945**. Monument aux Morts. 04 92 603 608

■ **Vendredi 27, Cinéclub**, cycle Fellini avec « *La dolce vita* ». Terrasse des Arts à 20h. 04 92 603 608

■ **Samedi 28, Chorale**, avec *Harmonie Toot Sweet*. Terrasse des Arts à 17h. 10 €. 06 15 29 59 79

Juin

■ **Vendredi 17, Exposition** proposé par l'Association des *Amis de la Bibliothèque*. Salles du Pontis et du Village. 04 93 42 41 71

■ **Samedi 18, Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle**. Monument aux Morts. 04 92 603 608

■ **Samedi 18 et dimanche 19, fête de la Trinité** organisé par le *Comité des fêtes* et la Mairie. 04 92 603 608

■ **Vendredi 24, Cinéclub**, cycle Fellini avec « *Amarcord* ». Terrasse des Arts à 20h. 04 92 603 608

■ **Samedi 25, les 6 km de Châteauneuf**. Place de la Mairie à partir de 16 h. 04 92 603 608

3^e Festival « Parfums de Flamenco », du 30 avril au 7 mai

- ▶ **Samedi 30 avril : spectacle**, compagnie *Luis de la Carrasca* - 20 €, 20h30.
- ▶ **Dimanche 1^{er} mai : concert de guitare Flamenco**, avec *Antonio Negro* - 10 €, 20h30.
- ▶ **Lundi 2 mai : cinéma**, *Volver* de P. Almodovar - 5 €, 20h.
- ▶ **Jedi 5 mai : cinéma**, *Tout sur ma mère* de P. Almodovar - 5 €, 20h.
- ▶ **Vendredi 6 mai : spectacle**, compagnie *Soleá* - 20 €, 20h30.
- ▶ **Samedi 7 mai : spectacle**, compagnie *José Luis Medina* - 20 €, 20h30.

Les soirées ont lieu à la **Terrasse des Arts**. Renseignements et réservations : 04 92 603 608

Pour les soirées du 30 avril, 1^{er} mai, 6 et 7 mai, **un buffet andalou** est prévu à partir de 19 h à la Terrasse des Arts. Réservation à la Rôtisserie du Feu au 06 80 47 44 08 / 04 93 42 57 70.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
Une permanence aura lieu en mairie de Châteauneuf
le jeudi 9 juin de 14h30 à 17h30

L'OPAH pour qui?
Vous êtes propriétaire et occupez votre logement à titre de résidence principale?
Vous êtes propriétaire et vous louez ou souhaitez louer votre logement à titre de résidence principale?

Une équipe d'animation est à votre disposition lors de ses permanences, avec ou sans rendez-vous.

Propriétaires, ayez le bon réflexe, contactez gratuitement :

CITÉMETRIE et au N° Vert 0 800 320 120

Espace Info-Énergie

Un spécialiste à votre écoute
Des conseils personnalisés et gratuits

Permanence à Châteauneuf
jeudi 9 juin
14h- 17h
sur rendez-vous
04 89 87 72 30

